



Rencensement du parc publicitaire de l'île de Ré



Du 22 novembre au 31 décembre 2021

Un inventaire aura lieu dans le cadre de l'élaboration du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de la Communauté de communes de l'île de Ré. Il portera sur les publicités, enseignes et pré-enseignes présentes sur l'ensemble du territoire intercommunal. Cette mission sera effectuée par des agents du bureau d'études Go Pub Conseil.

Plus d'infos :
www.cdciledere.fr

